



MINUSCA

## NOTE D'INFORMATION

### LA MINUSCA RENFORCE SA PRESENCE SUR LE TERRAIN

**Bangui, le 16 septembre 2015** – La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) a annoncé ce 16 septembre 2015 l'ouverture de onze (11) bureaux de terrain à Bouar, Paoua, Bossangoa et Berberati (Ouest); à Kaga-Bandoro, Bambari et Ndele (Centre); et à Bria, Birao, Bangassou et Obo (Est). Les Chefs de bureaux rejoignent progressivement leurs lieux d'affectation. Cela a été le cas du chef du bureau de Bangassou, le 10 septembre 2015. Opérationnels depuis plusieurs mois, ces bureaux ont pour objectif de renforcer la présence de la MINUSCA sur le terrain, a souligné la Chef du Bureau de la communication et de l'information publique, Myriam Dessables, lors de la conférence de presse hebdomadaire de l'institution.

Les bureaux régionaux fonctionnent comme des relais dans la mise en œuvre du mandat de la Mission. En effet, ils sont appelés à fournir un appui dans la restauration de l'autorité de l'Etat, le processus politique et la protection des civils. Ils auront également un rôle crucial dans le dialogue intercommunautaire et la réconciliation.

C'est le cas de Bambari, pour ne citer que cet exemple, où le bureau régional travaille d'arrache-pied pour rétablir le dialogue entre les communautés chrétienne et musulmane. Dans les réunions avec les dirigeants de la société civile et des communautés, la MINUSCA a proposé un projet de déclaration de réconciliation pour Bambari (Préfecture de la Ouaka). La Mission se réjouit par ailleurs du lancement sans incident de l'enregistrement des électeurs le 14 septembre 2015 dans tous les 25 centres de la commune de Bambari.

Concernant l'enregistrement des électeurs, le total du cumul partiel des données est de 1.437.493 inscrits soit 68,57%. Dans l'aire opérationnelle 3 (Est), l'enregistrement des électeurs a commencé presque partout. Elle touche pratiquement à sa fin dans l'aire opérationnelle 2 (Ouest) sauf dans quelques centres qui n'ont pas pu démarrer à temps. Il convient de noter que quelques centres d'inscription ne sont toujours pas ouverts en raison de leur inaccessibilité, de l'indisponibilité des fonds pour organiser le déploiement du matériel et des agents recenseurs mais aussi de l'insécurité. Les démembrements de l'Autorité nationale des élections (ANE) avec l'appui des Bureaux électoraux régionaux (BER) et la Force de la MINUSCA sont en train de récupérer le matériel d'enregistrement des électeurs pour leur acheminement avant leur transfert vers le Centre de traitement des données à Bangui. Cette opération se heurte cependant à des difficultés consécutives au non-paiement des émoluments des agents recenseurs et des chefs de villages qui, dans certains cas, retiennent le matériel.

Pour l'aire opérationnelle 4 (Diaspora, centrafricains de l'étranger et réfugiés) l'enregistrement des électeurs a débuté au Cameroun et au Maroc. A ce jour, le nombre d'inscrits actuels est de 3212. Pour l'enregistrement des réfugiés, seul le Tchad a signé l'accord tripartite entre la RCA et le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR).

A propos du financement des élections, Myriam Dessables a annoncé une contribution du Maroc à hauteur de 500 000 dollars américains à travers le panier de fonds géré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le Maroc répond ainsi à une sollicitation du



Secrétaire général des Nations Unies dans ses efforts de recherche de financement pour combler le gap du financement des élections de sortie de crises en Centrafrique.

Dans le cadre de l'appui au processus électoral, les Bureaux électoraux régionaux (BER) continuent d'accorder leur soutien aux démembrements de l'ANE dans la mise en œuvre et le suivi des différentes opérations électorales. Malgré les difficultés sécuritaires et techniques, les BER sont parvenus à recueillir et transmettre le cumul partiel des données statistiques. D'autre part, le BER de Bangui a organisé du 14 au 15 septembre 2015 un atelier de formation des jeunes leaders de la société pour les sensibiliser au processus électoral, la prévention et gestion des conflits. Environ 100 jeunes ont pris part à l'atelier.

Au chapitre de la protection des civils, une mission de protection conjointe (JPT) a été menée à Mbiti et à Dekoa. Elle était composée de la MINUSCA et du Sous-Préfet de Kaga Bandoro. A Dekoa, la mission a entrepris des efforts de médiation grâce auxquels le Sous-Préfet a pris l'engagement de tenir une réunion avec les Anti-Balaka afin d'identifier les éléments « incontrôlés » ayant commis des exactions contre la population des villages de Mbiti I et Mbiti II. Ce dialogue devrait empêcher de nouvelles menaces et violences contre la population civile. Sur le renforcement des capacités du personnel de la Mission en matière de protection des civils et de prévention contre l'exploitation et les abus sexuels, des « équipes de formateurs ont été constitués notamment au sein des contingents récemment déployés sur le terrain.

Dans le cadre du pré-DDR, les représentants des différents groupes armés à l'exception du FPRC ont accepté de mettre en place le Bureau du comité de suivi conformément à l'Accord sur le DDR signé en marge du Forum de Bangui. La MINUSCA espère que la mise en place du Comité aidera au démarrage effectif des activités pré-DDR. La plupart des combattants sur terrain expriment leur volonté d'y adhérer à condition de recevoir telle instruction de leurs supérieurs hiérarchiques.

Le point de situation de la Force de la MINUSCA a fait état d'une attaque par des individus armés sur une escorte de la MINUSCA le 12 septembre 2015 sur la route principale d'approvisionnement (MSR1), à 22 km de Bossemptélé. La Force de la MINUSCA rappelle que les attaques contre ses éléments ne la détourneront pas de sa mission essentielle de protection des populations et d'appui au rétablissement de l'autorité de l'Etat et au processus politique. Durant la semaine écoulée, la Force de la MINUSCA a assuré l'escorte de plus de 470 véhicules commerciaux sur tous les axes dont 367 sont exclusivement sur la MSR1.

Suite à des rumeurs sur la présence des éléments de groupes armés à Bakouma, préfecture de Mbomou, la Force de la MINUSCA a déployé des casques bleus pour évaluer la situation sécuritaire et restaurer l'ordre dans la région. Ils ont constaté une situation calme, sans aucune présence de groupes armés. Depuis le 09 septembre, la Force de la MINUSCA effectue régulièrement des patrouilles dans la ville et dans le voisinage.

La situation sécuritaire à Bambari est en nette amélioration, surtout depuis l'instauration de la « Zone sans arme ». Des patrouilles sont effectuées de jour comme de nuit par la Force de la MINUSCA dans toute la ville, y compris la zone sans arme.

De plus, la Force de la MINUSCA a sécurisé les déplacements des équipes électorales sur les axes et villages d'enrôlement des populations, surtout dans l'aire opérationnelle 3 à l'est du pays.

Enfin, la Force de la MINUSCA a effectué plus de 2 750 patrouilles dans tous les secteurs en mettant l'accent sur les axes et foyers de tension tels que Bambari- Grimari, Sibut-Grimari- Dékoa-Kaga-Bandoro, Bria-Aigbando-Yalinga, Bakouma-Bangassou et Berberati-Nola.



Côté infrastructure, le service Génie de la Force de la MINUSCA a participé à la maintenance de la route entre Kaga-Bandoro et Dekoa. Aussi, après avoir achevé les travaux de nivellement et de compactage de la route menant de Bria au ferry de Koupou, le Génie militaire de la MINUSCA s'est attaqué à la réparation des principaux axes de la ville de Bria.

Quant à la situation sécuritaire à Bangui au cours de la semaine écoulée, la composante police de la MINUSCA souligne qu'elle a été marquée par des attaques contre les populations civiles et les Forces Internationales. Les attaques dans le 6e arrondissement ainsi que l'agression contre patrouille de la Police de la MINUSCA dans le quartier de Gobongo en attestent. Le 13 septembre 2015, une patrouille de Sangaris a également essuyé des tirs. La MINUSCA condamne fermement de tels actes et rappelle qu'ils constituent un crime de guerre non prescriptible.

La MINUSCA poursuivra sans relâche son appui à la transition et au processus politique en cours. Dans ce cadre, elle a lancé le 10 septembre 2015 les travaux des groupes thématiques pour le plan de renforcement des capacités et de développement des Forces de sécurité intérieure. Elle continue d'apporter son appui à la Compagnie de la circulation routière pour la régulation de la circulation. Enfin, la Police de la MINUSCA a également lancé une campagne de sensibilisation sur la Police Communautaire auprès de ses partenaires de la Police et de la Gendarmerie. Dans ce cadre, une session de formation a été conduite au profit de 18 policiers centrafricains. Des thèmes, tels que les droits de l'homme, la tenue d'une patrouille ainsi que l'éthique et la déontologie, ont été développés au cours de cette formation.

